Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 46

Artikel: Lo mariadzo : (consets dè l'oncllio Djan-Abra,)
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-200603

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

fait aucun quartier. Rovéréa prend alors la résolution de faire une trouée dans le Pays de Vaud. Il rassemble la Légion et la conduit à marches forcées à Anet. Mais il trouve le pont de la Thièle occupé par les milices neuchâteloises, qui s'opposent à son passage. Il apprend, en même temps, la défaite des insurgés de Ste-Croix, auxquels il comptait donner la main. Rovéréa offre alors une seconde fois à ses soldats de les licencier, tandis que, d'autre part, il négociait avec Schauenbourg pour obtenir une capitulation honorable. De nouveau, les soldats refusèrent d'abandonner leur poste.

« Non ! s'écrièrent-ils, nous ne voulons pas » vous quitter ; nous voulons mourir avec vous » à nos canons, et sous nos drapeaux ! »

Au même instant, les sentinelles de la Légion signalent l'approche des Français. Le combat ne tarde pas à s'engager ; mais les tirailleurs français se retirent après une vive fusillade.

« Je présumai, dit Rovéréa, que cette reconnaissance serait bientôt suivie d'une attaque sérieuse, et j'admirai la contenance de mes braves Vaudois : les canonniers, tranquillement assis auprès de leurs pièces, les fantassins, autour des faisceaux, causaient entre eux, comme s'il eût été question d'une simple revue. Nous étions complètement enfermés et sans espoir de retraite. Cependant, je puis affirmer n'avoir entendu d'autres plaintes que celles du retard des Français à nous attaquer. »

Le 9 mars enfin, arriva la réponse de Schauenbourg : la Légion était autorisée à rentrer dans ses foyers avec armes et bagages. Elle regagna le Pays de Vaud par le comté de Neuchâtel.

Avant d'émigrer à Ravensburg, où s'était enfui l'ancien avoyer de Steiger, Rovéréa adressa encore la lettre suivante à l'Assemblée représentative du Pays de Vaud :

Messieurs, les événements de la guerre ayant amené l'honorable licenciement de la Légion romande, formée de volontaires du Pays de Vaud qui voulurent rester fidèles au serment prêté à leur ancien souverain, j'ai l'honneur de vous adresser la capitulation que leur a accordée le général en chef de l'armée française. J'espère qu'en vertu de cette capitulation, ces braves gens ne seront nullement inquiétés chez eux. La distinction flatteuse et exclusive aux troupes sous mes ordres de pouvoir rentrer dans leurs foyers avec armes et bagages, doit jeter quelque lustre sur le peuple que vous représentez.

C'est à la justice et à l'humanité de mes compatriotes que je recommande mes compagnons d'armes. C'est à plusieurs titres qu'ils méritent de la part de leurs compatriotes, l'entier oubli de la différence d'opinion qu'ils manifestèrent.

On m'affirme que vous m'avez personnellement proscrit ; je ne me permets aucune observation sur ce procédé, seulement, je vous prie de vouloir bien me le notifier positivement.

Je suis, parfaitement, Messieurs, votre très humble serviteur.

Neuchâtel, 9 mars 1798.

LE COLONEL DE ROVÉRÉA.

Ainsi finit cette Légion fidèle, dont l'énergie et le courage honorent l'esprit militaire de notre peuple et étaient bien faits pour inspirer un poète tel que le regretté Warnery.

Les petits bergers.

Il pleut. Le vent âpre secoue
Les arbres sans fruits des vergers,
Et les pauvres petits bergers,
Tristes, aujourd'hui font la moue.

Dans la plaine où je peux les voir
Immobiles, les pauvres mioches,
Les deux mains au fond de leurs poches,
Tout transis, regardent pleuvoir...

Ils ont mis la plus longue veste
Du père, en guise de manteau,
Et se sont coiffés d'un chapeau
Dont le grand âge est manifeste.

Leurs pieds, chaussés de lourds sabots,
Dans l'herbe haute disparaissent,
Et, tandis que leurs vaches paissent,
Sous l'averse courbant le dos,

Ils songent, les petits bouts d'hommes,
Aux jours de soleil disparus,
Aux jeux sous les arbres touffus,
Aux vergers ployant sous les pommes...

Pourtant ils restent, boutonnés
Dans leur veste, attendant qu'il « chotte »,
Et de leur figure pâlotte
On ne voit qne le bout du nez.

A. ROULIER.

Pas de courant. — Une voiture du tram demeurait en panne, l'autre jour, place de la Riponne.

— Alors, conducteur, qu'y a-t-il ? pourquoi ne marche-t-on pas ? demande une dame nerveuse.

— Parce qu'il n'y a pas de courant.

— Pas de courant ? pas de courant ? .. Et pourquoi donc ?

Le conducteur impatienté :

— Parce qu'à l'usine ils ont oublié d'ouvrir les fenêtres. B.

Oh ! le hasard.

CHARLI. — Tu dis, papa, que je suis né à Lausanne ; mais maman où est-elle née ?

LE PÈRE. — A Cossonay.

CHARLI. — Et toi, papa, où es-tu né ?

LE PÈRE. — A Nyon.

CHARLI. — Que c'est drôle, tout de même, que tous les trois on se soit rencontrés comme ça.

Le soldat-citoyen.

Nous extrayons d'un journal français les lignes suivantes, qui sembleraient prouver que, peu à peu, on en arrive à une conception plus rationnelle des droits et des devoirs du soldat.

A l'instruction des soldats on joint maintenant des efforts sérieux afin de former le cœur et l'intelligence des jeunes gens que la patrie est obligée de prendre à leurs familles pour assurer la sécurité nationale.

Le commandement ne se borne plus à ordonner l'obéissance ; il cherche à rendre moins pénibles les années de caserne.

Le général Dalstein, commandant le sixième corps, vient, par une heureuse initiative, d'adresser aux colonels placés sous ses ordres une circulaire par laquelle il recommande de faire un cordial accueil aux conscrits. Au lieu des odieuses et ridicules brimades anciennes, ils devront être aidés affectueusement pendant leurs premiers pas dans cette existence nouvelle.

S'occuper de leur hygiène, veiller sur leur santé, ne pas les faire lever trop tôt, ne pas les exposer aux rigueurs du plein air avant une certaine heure, en un mot s'efforcer d'unir les officiers et leurs subordonnés dans un même sentiment de confiance réciproque, ce qui engendrera la véritable discipline.

En même temps et dans un même désir d'adoucir le plus possible l'accomplissement des devoirs militaires, le ministre de la guerre donnait des instructions pour qu'on s'occupât d'organiser des distractions à la caserne, qu'on y installât des salles de récréations et de lecture, qu'on y favorisât des jeux, des représentations théâtrales, qu'on y fît des conférences sur des sujets instructifs, etc.

Le lien conjugal.

— Paul, mon ami, je t'en prie, ne monte pas dans cette barque ; tu vas t'exposer.

— Mais non, chérie.

— Ah ! grand Dieu que je suis malheureuse ! Si tu allais te noyer ? Tu ne sais pas nager.

— Laisse donc, je me connais.

— Eh bien, laisse-moi au moins ta montre et ta chaîne....

Lo mariadzo.

(Consels dè l'onclio Djan-Abram.)

Attiuta, Féli ! desâi on dzo l'onclio Djan-Abram à son névâo, te mè dis que t'as idée dè tè mariâ ; et bin, t'as ma fai réson ! kâ, po restâ valet, avoué lo trein que n'ein perquie, cein n'âodrâi pas ; t'è tot solet d'einfant et après ton père, t'arâ on gros ménadzo et tè faut 'na fenna !

Mâ, se lo mariadzo est on boun'affére, l'a assebin sè petits travai et sè cousons et l'est oquiè que faut bin ruminâ, dèvant dè lo férè, kâ mon père-grand no desâi : *Qu'à la coaita sè mârie, à lezi s'ein repeind ;* po bin derè : l'est 'na *corta patsa et lonqu'attatse.*

Ora, tè faut tè tsertsi 'na dzeintia felhie, que pouéssè no conveni ; et cein n'est pas molézi, kâ te sâ coumeint on de : *On mettrâi bin on tsapé à n'on tsin que trovérâi 'na fenna ;* adon quand t'arâ trovâ 'na solida lurena, tè faut pas mouzi po la démandâ âo père, kâ, on autro porrâi bin la tè soclliâ dèvant lo naz : *Po preindre lo nid, faut pas atteindrè que lè z'osès séyant vïa,* s'on dit. Ne vouaitie pas non pllie à la biautâ, kâ la biautâ ne met rein dein la fatta, coumeint diont clliau dè Velâ : *Ne faut pas vouaiti l'herba à la rojà et lè felhiès à la tsandaila ;* pu, te n'as pas tant fauta dè corattâ po trovâ oquiè, on tâ 'na cognessance sein trâo sè démesézi ; ora, lè boun'amies vo tsizont quasu dein lè brés, l'est por cein qu'on desâi lè z'autro iadzo : *Quand lè proumès sant mâorès tsizont sein lè grulâ ; lè felhiès sant lè mîmo quand l'ont fauta dè mariâ.*

Se la felhie est galéza, tant mî ! Mâ, tein mariérâi mimameint 'na tota pouèta, poru que ne sâi pas 'na vouamba, cein ne vâo rein derè, lè z'einfants que tè veindriont saront tot parai dâi galès bouébo, kâ po lè fennès, l'è coumeint po lè tsattès : *pouèta tsatta a bé menons,* no desâi mon père. Po choisi, tè faut petou vouaiti se la mère l'est bouna, se l'est pottua, pegnetta, et crouïe avoué se n'hommo, cein vâo mi : *Dè bon plliant, plliantè la vegna, dè bouna mère preind la felhie,* qu'on no desâi.

Et po cein qu'ein est dè la marmaille, n'ein faut pas trâo dein on hotô, kâ *cé qu'a prâo felhiès et prâo tâi, jamé dzouïe ne sè vai ;* mâ, quand lè z'einfants vo z'arrevont lè z'ons apri lè z'autro, ma fai, à la garda ! *Lo bon Dieu n'einvouyè jamé lo tsevri sein lo bosson po lo neri.*

Ora, te sâ, lè fennès ont lo diabllio po batolhi et férè lè tapettès, le sont totès lè mîmo et à cein on pâo rein lâi férè, mâ se dâi iadzo la tinna vint à trâo menâ lo mor, subllia lâi clliâo cauquiès dittons : *Veint que dzâlé, bise que dèdzalè et fenna que pou parle sont trai tsouzès rudameint rares. — Quand fennès botsont dè parlâ, l'einterrémeint faut apprêtâ. — Se lè leinguès dè fennès bourlâvant, lo bou sarâi po rein. — Mor dè fennè ei vïa dè tsévau, l'est la tsevance dè l'hotô.* Et se le barjaquè avoué 'na vesena dèvant la grandze, cria-lâi : *Eintre no sai de, diont lè fennès quand l'ant tot de !* Et te vas vaire coumeint le va veni reimpougni sè z'ézes.

Pu sa-tou cein que diont dâi mariadzo, clliâo dè Montbovon : *Mariâdè-vo, mariâdè-vo pas, mô lè motses, mô lè tavans,* que te sâ prâo cein que cein vâi derè.

Enfin, po fini, vu tè bailli on derrai conset et cé z'iquie, vu lo tè derè à l'orolhie, po que nion ne l'oûzè : ne preind pas po ta fenna 'na lurena que sâi 'na gaupa qu'aussè to-ès lè senannès dâi novés boun'amis, âobin 'na corra-

tiâosa que sè laissâi remolâ pè ti lè valottets que lâi pâyont dâi caramellès, kâ, te porrâi petétrè tè trovâ coumeint lo Fréderi âo grand Jules qu'a dû batsi trai senannès après la noce et on derâi dè tè assebin, qu'ein tè marieint : *t'as prai la vatse et lo vè !* **

Monument Juste Olivier.

Montant de la dernière liste . .	Fr.	760.50
Anonyme	»	5 —
Total	Fr.	765.50

La lettre à Madame.

Une de nos lectrices nous adresse la lettre suivante qu'elle a reçue d'un de ses vieux serviteurs :

* * *

Trés honoré Madame

J'ai l'honneur de vous écrire s'et quelque lignes pour vous annoncer que ma femme a mi aux monde hier au soirs à neufs heures un petit bébé du sex masquelin donc une demi heure aprés l'arrivé de mommsieur,

tous est allèe pour le mieux la mère et l'anfent s'ont en parfaite sentée, et j'espère que Madame en sera de même,

pour qu'and ici tous va bien j'ai envoyer aujhoudui a votre adresse les journnaux illustré et un pannier de raisin, que mommsieur ma commendé, avec le linge,

agrèè Madame

mes respectueuse civilité

votre serviteur

Au pouce.

Cela nous paraîtrait certainement fort bizarre de voir quelqu'un porter des bagues au pouce. Et pourtant, jusqu'au dix-septième siècle, c'était la mode. Cette habitude remontait assez loin ; au British Museum, est une momie ayant des bagues à ses deux pouces.

Ces bagues, dont l'éclat était rehaussé par des pierres précieuses, étaient très lourdes et fort encombrantes ; dans l'ancienne Rome les élégants avaient des bagues d'hiver et des bagues d'été.

Au moyen-âge, on enchâssait dans ces bagues des dents d'animaux qui étaient un préservatif contre les maladies. La dent de blaireau passait pour faire réussir toutes les entreprises ; la dent de loup préservait contre les attaques imprévues. Les mots : Jasper, Melchior et Balthazard, gravés en caractères gothiques sur une bague, constituaient un remède infaillible contre l'épilepsie.

Sur le bon chemin.

Enfin, nos sociétés d'amateurs ont rompu avec les spectacles à quatre sous, que trop longtemps elles nous ont servis et auxquels n'assistaient plus que les parents, quelques amis et connaissances, qui n'osaient faire autrement, et les malheureux journalistes qu'y condamnait le devoir professionnel. Il n'y avait de satisfaits, après ces soirées, que les acteurs — ils l'étaient toujours — et les jardiniers, car les couronnes et les bouquets pleuvaient déjà sur la scène et, le plus souvent, en proportion inverse de l'importance des rôles et de la valeur des interprètes. Depuis quelques années, nos sociétés d'amateurs ont fait de réels progrès ; elles ne craignent pas de s'attaquer à des œuvres de valeur, qui les obligent à une sélection plus serrée dans le recrutement de leurs membres et à un travail plus consciencieux et plus intelligent. Le public a donc pris sérieusement goût à ces soirées et s'y rend avec le même empressement et le même plaisir qu'aux spectacles donnés par des acteurs de profession. Il faut reconnaître à **La Muse** le mérite d'avoir, la première, donné l'exemple et d'y avoir d'emblée pleinement réussi. Cette semaine, nous avons eu d'elle deux représentations qui ont eu très grand succès. Au programme, figuraient, nous l'avons dit déjà, *La légion fidèle*, un acte de Warnery, sur lequel Gustave Doret a écrit une musique qui ne le cède en rien à celle du « Peuple vaudois », si applaudie au mois d'avril ; puis, *l'Honneur*, œuvre des plus intéressantes, l'une des plus remarquables, sinon la plus remarquable, de Sudermann. La tâche était difficile ; *La Muse* s'en est tirée de brillante façon. Nous l'en félicitons très sincèrement.

Des gens et des choses qui sont toujours ridicules.

Un grand succès pour de petits vers.
L'incrédulité d'un ignorant.
Les réponses d'un sourd.
Une vieille nouvelle.
Un bon mot redemandé.
Un gros homme en tilbury.
Un chapeau âgé de deux ans.
Un cavalier qui va tomber.
Un déménagement.
Un monsieur en colère, qui éternue.
Un homme auquel on fait la barbe.
Le départ d'une diligence bien pleine.

SOPHIE GAY.

Compris ?

Une dame qui désirait placer un parent dans les bureaux de l'administration, fatiguait depuis longtemps un Conseiller d'Etat de ses sollicitations.

Le chef de service, à la porte duquel, plusieurs fois déjà, cette dame était venu frapper, finit par s'impatienter et lui dit d'aller se promener.

Indignée, la dame entre directement dans le cabinet du chef du Département pour se plaindre de l'insolence du fonctionnaire.

— Mon Dieu, madame, répond le magistrat, monsieur X... est un peu vif, c'est vrai, mais, croyez-moi, c'est un homme de bon conseil.

L'ordre des sens, tel que la nature paraît l'avoir établi, chez l'homme, chez les quadrupèdes et chez les oiseaux, c'est-à-dire l'ordre dans lequel les différents organes des sens sont le plus sensiblement affectés.

Chez l'homme, — le toucher est le sens le plus parfait, — le goût est le second ; — la vue est le troisième ; — l'ouïe est le quatrième ; — l'odorat est le dernier.

Chez le quadrupède, — l'odorat est le premier ; — le goût est le second ; — la vue est le troisième ; — l'ouïe est le quatrième ; — le toucher est le dernier.

Chez l'oiseau, — la vue est le premier ; — l'ouïe est le second ; — le toucher est le troisième ; — le goût est le quatrième ; l'odorat est le dernier.

Le benêt. — M. et Mme Pottu se trouvent dans la situation dépeinte par La Fontaine :

Les mariés n'avaient souci
Que de s'aimer et de se plaire.
Deux ans de paradis s'étant passés ainsi,
L'enfer des enfers vint ensuite.

— Je serais curieux de savoir, dit le mari, si quelque benêt a pu te faire la cour avant que je t'épouse.

Mme Pottu : — Je dois t'avouer qu'il y en a eu un.

— Et pourquoi ne lui as-tu pas accordé ta main ?

— C'est précisément ce que j'ai fait, mon ami.

La femme de l'agent. — Un gamin arrive tout essoufflé au poste de police.

— Monsieur l'agent, dit-il, il y a deux femmes qui se battent derrière le four de la commune.

— Veux-tu te dépêcher d'aller à l'école, petit crazet !

— L'une de ces femmes est votre dame, monsieur l'agent.

L'agent, à mi-voix : « En ce cas, que le bon Dieu protège l'autre ! »

Une consolation. — Un bon pasteur adresse des paroles consolatrices à un jeune ménage qui vient de perdre un enfant.

— Consolez-vous, ma chère fille, dit-il à la mère,... vous avez perdu un enfant, le Seigneur vous le rendra au centuple.

L'eusses-tu crû ?

Aux Eaux-Vives ?

LE GASCON. — Vous avez beau dire, la Garonne est plus poissonneuse que votre lac.

LE GENEVOIS. — Allons donc, dans le lac de Genève, il y a autant de poissons que d'eau.

LE GASCON. — Dans la Garonne, mon ami, il n'y a point d'eau, c'est tout poisson !

Consolation.

De sa défunte femme, au prochain cimetière
Ernest avait suivi le pédestre convoi.
Rentré dans sa maison, un obligeant beau-frère
Lui dit : — Vous êtes las et malade, je crois,
Car d'un pareil chagrin un veuf devient malade.
— Moi, malade...? moi, las...? Mon cher, n'en croyez [rien :
Cette petite promenade,
Au contraire, m'a fait grand bien.

Almanach du Conteur vaudois,
pour 1904.

Sommaire : 1. Tsanson dâo bounan. 2. Le peuple vaudois, *L. Vulliemin* (reproduction). 3. Suzon la glaneuse, *Henri Thuillard*. 4. Trois berceuses, *Pierre Alin*. 5. Le séroume guérisseur, *Gorgibus*. 6. L'histoire de la tchivra à monchu Seguin, contaïe in patuè daó Gros-de-Vaud, *Octave Chambaz*. 6. Un sacrifice, *Pierre d'Antan*. 7. Le discours du syndic de Morges (d'après Moïse Vautier). 8. Sur nos monts, *Victor Favrat*. 9. Le tarif de Gleyre. — Le déluge. 10. Joyeuse veillée (chanson), *A. Roulier*. 11. Onna veillhà de vin couet, *Marc à Louis*. 12. Favey et Grognuz au Festival, *J. Monnet*. 13. Le pauvre enfant (vers). 14. Remembrances, *Ch.-G. Margot*. 15. Lo concert dâi z'osés, *C.-C. Dénéréaz*. 16. Le panache, *Michel Acrène*. 17. L'échelle sociale. 18. La fontaine, *Paul Perret*. 19. Le pertuis de rate, *Eug. Monod*. 20. Derniers rayons (sonnet), *Ch.-G. Margot*. 21. Bébé grandit (chanson avec musique et illustration), *Pierre Alin*. 22. Solide comme le pont de Morges, *Sam.* 23. La Dèche (chanson), *Luc. Gilbert*. 24. Une demande en mariage (L'oncle Daniel, saynète villageoise, scène II), *A. Roulier*. 25. Le téléphone (boutade) *V. F.* 26. L'incendie (bambochade en langage genevois). 27. L'argent (vers). — Nombreuses boutades français et patois. Dessins de *E. Firaz* et *V. Rossat*. Illustrations du calendrier de *J. Taillens*, *Lacerrière* et *Forestier*. — En vente au bureau du *Conteur* (Imprimerie Vincent), dans toutes les librairies, kiosques, bibliothèques de gares, etc. — Encore quelques exemplaires de l'almanach 1903. — Prix : 50 centimes.

THÉATRE. — Le succès de l'**Arlésienne** fut tel, jeudi dernier, que M. Darcourt se voit obligé d'en donner, mardi 17 courant, une deuxième représentation. Il ne restait pas une place libre, à la première ; il en sera certainement ainsi à la seconde. — Demain, dimanche, grand drame de cape et d'épée : **Le Bossu,** 5 actes et 10 tableaux. — Jeudi, L'**Autre danger,** 4 actes de Maurice Donnay.

KURSAAL. — Série à succès. Jugez donc : *Rosita et Concha*, célèbre tête-à-tête ; *Les Carpos*, danseuses espagnoles ; *Lamblett*, comique ; *Mme Lamblett*, diction. Vrai ! c'est à voir. Croyez-en le *Conteur*,... pour une fois.

M. Scheler, à 8 heures. — Il est rare d'entendre M. Scheler à 8 heures du soir ; aussi, quand l'occasion s'en présente — c'était le cas hier, à la Salle centrale — il y a toujours foule. « Quel dommage qu'il n'y en ait pas davantage de ces récitals du soir ! » entend-on dire de tous côtés.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.